

RÈGLE À CALCUL

FICHE N° 3887

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1925-1949
Fabricant : Dennert & Pape
Domaines : Astronomie, Mathématiques
Sous-domaines : Astronomie des étoiles, Calcul
Organisme : Université de Lille
Ville : Lille
Modèle : Scholar VS
Matériaux :

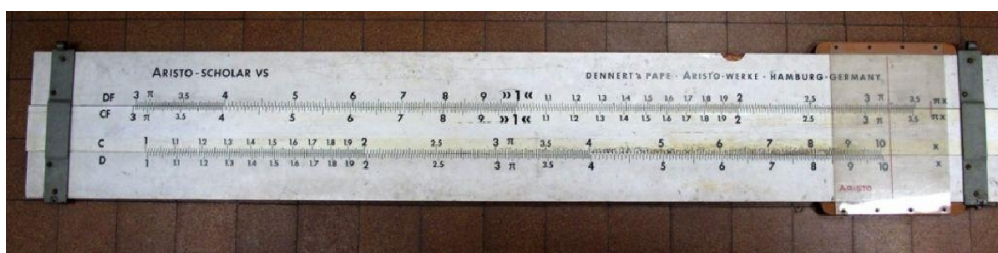
Description

La règle à calcul Dennert & Pape est composée de plusieurs échelles graduées.

La règle à calcul est un instrument mécanique de calcul analogique. Elle permet d'effectuer des opérations arithmétiques de multiplication et de division par simple déplacement longitudinal d'échelles graduées, mais aussi d'exécuter des opérations plus complexes, telles que les calculs de racines carrées ou cubiques et les calculs logarithmiques ou trigonométriques. Pour son utilisation la plus courante, c'est-à-dire la multiplication et la division, la règle à calcul utilise des échelles logarithmiques et le principe selon lequel la somme des logarithmes de deux nombres est égale au logarithme du produit des deux nombres : $\log(a) + \log(b) = \log(a \times b)$. Pour multiplier deux valeurs, il suffit d'additionner leurs longueurs représentées sur la règle. Pour diviser deux valeurs, il suffit de les retrancher.

Utilisation

La règle à calcul Dennert & Pape a sans doute été utilisée à l'Observatoire de Lille comme instrument pédagogique, sa grande taille permettant de montrer son fonctionnement à l'ensemble de l'auditoire.



Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Règle à calcul (Dennert & Pape), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=17293>, consulté le 2026-07-29